

AUTORISATION D'INTERVENTION POUR NETTOYAGE DE TAGS

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Propriétaire ou représentant le propriétaire de l'immeuble ou du pavillon (dûment habilité)

Sis

Téléphone

Autorise la commune de Rungis à faire procéder par la société TS COM au retrait des graffitis présents sur le/les murs de ma propriété donnant sur le domaine public.

La ville de Rungis :

- ▶ se réserve le droit de refuser de faire intervenir sur certains supports ;
- ▶ se dégage de toutes responsabilités quant aux éventuelles dégradations du support que pourraient entraîner ces interventions.

Le propriétaire du bien ou son représentant :

- ▶ s'engage à ne formuler aucune réclamation auprès de la Ville de Rungis en cas de dégradations du support ;
- ▶ accepte les produits utilisés par la société ;
- ▶ convient que le nettoyage complet du ou des murs de ma propriété, après enlèvement des graffitis, reste à ma charge.

Fait en deux exemplaires pour servir et valoir ce que de droit.

« Bon pour accord sur les termes de cette autorisation »

Fait à Rungis, le

Signature

Document à retourner

Mairie de Rungis - Centre Technique Municipal – 2 rue Sentier des Pauvres – 94150 RUNGIS

